

La Seyne

*Participation de l'Etat
- Primes d'installation
- avantages fiscaux de la ville*

LA ZONE INDUSTRIELLE NORD LES VRAIS RAISONS DU RETARD DE L'AMENAGEMENT

*Telephone
auto-route
eau de ville*

Remarquablement située au Nord de la ville, sur une bande de terrain, en bordure de la gare SNCF et qui sera en bordure de la gare SNCF et qui sera longée au nord par l'autoroute Toulon - Aubagne, la zone industrielle créée par délibération du conseil municipal il y a plusieurs années connaît, c'est certain, des difficultés pour son équipement en voirie, aduction d'eau, électrification.

De là, à laisser sous-entendre que la municipalité serait responsable de cet état de chose, c'est un pas que n'ont pas hésité à franchir ceux dont le désir est de médire de la municipalité ouvrière.

Nous nous proposons donc dans cet article de mettre les choses au point afin de situer les responsabilités.

Pourquoi cette zone n'a-t-elle jamais été classée par l'Etat ?

Le classement de la zone par l'Etat est un point important pour l'aménagement de la zone et pour faciliter l'installation des industriels.

Or ce classement n'a pas encore été obtenu. Le dossier transmis au ministère aurait-il été délibérément enterré parce qu'il n'entre pas dans les vues du gouvernement ?

C'est ce que l'on peut supposer lorsque l'on sait que le conseil général a rejeté le plan gouvernemental concernant le Var et dans le cadre du VI^{me} plan rien n'était prévu pour l'industrialisation.

D'autre part, la ville de La Seyne avait confié l'aménagement de la zone à l'organisme le mieux placé pour le réaliser, en l'occurrence la Chambre de Commerce de Toulon, comme cela fut fait en ce qui concerne la zone industrielle de La Garde.

Mais la Chambre de Commerce, devant les difficultés rencontrées et notamment devant les exigences des propriétaires des terrains qui demandent un prix trop élevé, a renoncé à la convention passée avec la Ville.

La ville pourrait éventuellement se passer du concours de la Chambre de Commerce, mais l'on comprendra qu'elle ne peut prendre à elle seule la charge de l'aménagement comme le lui imposerait le non classement de la zone.

Le classement en effet suppose une participation de l'Etat au financement d'aménagement et permet d'autre part aux industriels de bénéficier d'une prime d'installation.

Ajoutons que la ville consent des avantages fiscaux aux industriels venant s'installer dans cette zone.

De ce qui précède l'on peut donc en déduire la lourde part de responsabilité de l'Etat dans le retard de l'aménagement de la zone industrielle, responsabilité à laquelle s'ajoute le retard dans la construction de l'autoroute et de sa bretelle vers La Seyne dont l'importance pour la zone industrielle est indéniable, le retard au point de vue de l'extension du réseau téléphonique, le retard de l'aménagement dans le Var de l'eau du canal de Provence etc.

50 % de la zone industrielle occupée actuellement

Malgré ces difficultés des industriels n'ont pas hésité de venir s'installer dans cette zone car elle offre d'intéressantes perspectives par sa situation... près de la gare, en bordure de la future autoroute et sa proximité du futur port de commerce.

Actuellement 50 pour cent de cette zone est occupée par des entreprises qui tournent normalement « constructions métalliques du Var » « Fabrique d'isolation thermique » - « Nouvelles menuiserie varoises » - « Européenne des marbres ».

Le conseil municipal a d'ailleurs décidé il y a quelques mois une extension de la zone sur les terrains du quartier Farlède situé entre la voie ferrée et la cité technique.

La encore, une simple formalité de demande de révision du

plan d'urbanisme, nécessaire pour aborder le permis de construire dans cette nouvelle zone a trainé plus de trois mois dans les administrations d'Etat.

Ce fait a été dénoncé lors du colloque sur l'emploi qui s'est tenu à Draguignan ce qui a conduit au règlement de cette formalité dans la semaine qui a suivi le colloque qui était organisé, rappelons-le, par les organisations syndicales ouvrières.

Cette nouvelle zone va permettre l'extension des ateliers de reliure Beauval et la création de centaines d'emplois par cette entreprise.

Une entreprise de serrurerie a aussi l'intention de s'y implanter.

L'effort accompli par la municipalité pour l'industrialisation de la commune est incontestable surtout si l'on y ajoute encore la participation de la

Ville à la construction du port de commerce qui s'élève, pour une première contribution, à 105 millions d'anciens francs.

Mais cet effort est en partie anéanti par la politique gouvernementale qui jusqu'à présent, s'est surtout attachée à aider les grandes entreprises monopolistes au détriment des petites et moyennes entreprises.

Il en serait tout autrement avec un régime démocratique, dont la politique inspirée du programme commun de gouvernement des partis communiste et socialiste accorderait, de ce fait, une plus grande autonomie aux communes ainsi que les moens financiers indispensables. En outre, ce programme commun prenait aussi pour corriger les inégalités du développement des activités et résoudre le problème de l'emploi, dans les régions déshéritées, la consultation des intéressés afin de déterminer l'orientation du plan pour assurer le plein emploi et par conséquent, favoriser l'installation d'industries dans les régions où le chômage est important comme c'est le cas à La Seyne et dans le Var.

J. BESSONE.